



# POUR

QUE L'ÉGLISE AIT LES MOYENS D'AGIR,  
VOTRE SOUTIEN EST ESSENTIEL.

**MERCI**

Nîmes, 2 mars 2025

Chère Madame, cher Monsieur,

En 2024, vous avez contribué au Denier de l'Église : soyez-en vivement remerciés !

Les raisons de soutenir l'Église sont nombreuses, propres à chacune et chacun. Elles sont souvent motivées par des expériences de foi, des rencontres marquantes, par le désir de rendre ce que l'on a reçu, par la volonté de transmettre aux générations futures... Votre don est unique, tout comme la raison qui vous pousse à le faire : merci pour votre générosité !

Sans la mobilisation de tous, nous n'aurions pas la capacité financière de mettre en œuvre notre mission : annoncer la Bonne Nouvelle, célébrer les sacrements, servir les pauvres.

Voilà pourquoi je vous appelle à contribuer une nouvelle fois au Denier de l'Église, afin que nous puissions assurer le traitement des prêtres, le salaire des laïcs travaillant pour notre diocèse et faire face aux dépenses nécessaires à la mission.

Chaque contribution, quel que soit son montant, est importante pour continuer à faire vivre notre Église diocésaine.

En vous remerciant à nouveau pour votre générosité et votre engagement, je vous assure de ma communion et de ma prière dans le Seigneur.

**Monseigneur Nicolas Brouwet**  
Evêque de Nîmes



## JE DONNE À L'ÉGLISE LES MOYENS D'AGIR EN 2025

**Je fais un don au Denier en 2025.**

> Je fais un don par chèque de :

50€  100€  200€

autre montant : ..... €

Merci d'envoyer ce bulletin, accompagné de votre chèque à l'ordre de l'« Association diocésaine de Nîmes », à l'aide de l'enveloppe retour.

> Je préfère faire mon don en ligne sur [donnons-gard-catholique.fr](https://donnons-gard-catholique.fr)  
C'est simple, rapide et 100 % sécurisé



**De la part de :** (merci de corriger vos coordonnées si nécessaire)

**OU**

**En 2025, je passe au prélèvement automatique.**

Chaque mois :  10€  25€  50€  
 autre montant : ..... €

Chaque trimestre :  10€  25€  50€  
 autre montant : ..... €

Merci de remplir le mandat de prélèvement au verso et d'envoyer ce bulletin complété et accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), à l'aide de l'enveloppe retour.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association diocésaine de Nîmes pour la gestion des donateurs. Elles sont conservées pendant la durée légale et sont destinées au service de l'économe diocésain. Conformément à la loi Informatique et Libertés et au RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'Association diocésaine de Nîmes à [rgpd@eveche30.fr](mailto:rgpd@eveche30.fr). L'Association diocésaine de Nîmes s'engage à ne pas céder, échanger ou louer ses adresses à l'exception de quelques partenariats ponctuels avec des organismes dignes de confiance. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case .

# VOTRE DON À L'ÉGLISE CONCRÈTEMENT



## POUR

### TOUS CEUX QUI SERVENT L'ÉGLISE



**70** PRÊTRES EN ACTIVITÉ DANS  
34 PAROISSES

**31** PRÊTRES  
DE PLUS DE 75 ANS



**18** LAÏCS TRAVAILLANT  
DANS NOS SERVICES DIOCÉSAINS

**1** SÉMINARISTE EN  
FORMATION



## POUR

### ÊTRE ACCOMPAGNÉS

Dans notre diocèse, l'an passé :



**1812** BAPTÊMES,  
DONT 52 BAPTÊMES D'ADULTES

**456** MARIAGES



**345** CONFIRMATIONS

**2885** FUNÉRAILLES



## POURQUOI

### CHOISIR LE DON RÉGULIER POUR PARTICIPER AU DENIER ?

> **Simplicité** : vous donnez sans y penser, votre soutien est automatisé mais modifiable à tout moment (par e-mail à [denier@eveche30.fr](mailto:denier@eveche30.fr) ou téléphone au 07 57 43 59 61).

> **Générosité optimisée** : des dons réguliers et répartis sur l'année permettent de faciliter la gestion de votre budget.

> **Stabilité pour le diocèse** : vos dons en prélèvement automatique nous permettent de mieux planifier les ressources à long terme.

> **Efficacité** : les dons mensuels génèrent moins de frais administratifs et de coûts d'appels à dons, et donc plus de ressources pour soutenir les missions de l'Église.

Si vous êtes imposable, vous pouvez réduire votre impôt sur le revenu de 66 % du montant de vos dons au Denier, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Ainsi, si vous souhaitez donner 120 € – ou 10 € par mois –, votre don vous revient en réalité à 40,80 € par an après réduction fiscale.

Association diocésaine de Nîmes  
3 rue Guiran - 30017 Nîmes Cedex  
[nimes-catholique.fr](http://nimes-catholique.fr)

## JE PASSE AU SOUTIEN RÉGULIER

JE REMPLIS CE MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association diocésaine de Nîmes à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Association diocésaine de Nîmes.

À réception de ce mandat, l'Association diocésaine de Nîmes vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements, les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement (notamment vos droits au remboursement).

Merci de compléter les champs ci-contre et de retourner ce mandat signé et accompagné de votre RIB à l'aide de l'enveloppe retour jointe.

#### INFORMATIONS CONCERNANT LE DONATEUR

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Coordonnées de votre compte :

IBAN

BIC

#### INFORMATIONS CONCERNANT LE BÉNÉFICIAIRE

**Association diocésaine de Nîmes**

3 rue Guiran

30017 Nîmes Cedex

ICS : FR50ZZZ410681

Fait à : \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature : (obligatoire)

#### INFORMATION À COMPLÉTER PAR VOTRE DIOCÈSE

RUM \_\_\_\_\_

